

# Les élus minoritaires s'opposent au budget communal

**Lors de la présentation de la synthèse financière de l'exercice 2018, au dernier conseil municipal, Christian Bretin, le maire de la commune, a fait état d'une baisse substantielle des dépenses de fonctionnement. Une baisse contestée par les élus minoritaires.**

**C**hristian Bretin, le maire, avait présenté le bilan communal 2018 avec une économie des dépenses de fonctionnement de 70 000 € (notre journal du 19 avril).

Pour Yves Chauvin et les élus de la minorité, Brigitte Jouffroy, Colette Clément, Jean Claude Barbier et Daniel Laurent, « il s'agissait là d'une synthèse incomplète et partielle ». Ils rappellent les dépenses de fonctionnement : « pour 2015,

elles étaient de 614 429 €, en 2016 de 624 151 €, en 2017 de 690 377 € et en 2018 de 621 135 € ».

« Les dépenses de fonctionnement 2 018 sont donc contenues dans la moyenne des années 2015 et 2016. Alors, où est l'économie ? S'interrogent-ils tout en précisant que les dépenses de fonctionnement 2017 ont été impactées par des hausses importantes sur les rubriques énergies et charges de personnel et ne peuvent pas servir de point de comparaison ».

**« Les réserves économisées par les municipalités précédentes sont épuisées »**

Si les élus minoritaires sont soucieux de la bonne utilisation des derniers pu-



**Yves Chauvin a été adjoint au maire durant quatre mandats jusqu'en 2014.** Photo Progrès/J. Raphaël PERRARD

blics, ils s'inquiètent des dépenses d'investissement. « Celles-ci ont été multipliées par quatre depuis 2015. Pour information, 1 691 000 € ont été dépensés en 2018 et 1 842 000 € sont prévus au budget primitif 2019 ».

« Les réserves économisées par les municipalités précédentes sont épuisées. Notre commune doit financer ces investissements, en partie, par des emprunts d'un montant total prévu à ce jour de 1 353 000 € sur 2 et 15 années ». Les élus minoritaires qui restent vigilants et qui ont approuvé le budget du réseau d'eau potable et des travaux qui s'y rattachent, lesquels devraient améliorer notablement la qualité sanitaire de l'eau et de ses raccordements.